



DEMARCHE ACCUEIL PRODUCTEURS Saison 2016 / 2017

Vous êtes producteur certifié en agriculture biologique
vous souhaitez distribuer vos produits en circuit-court :
bienvenue aux Paniers Marseillais

Pour faciliter votre entrée dans notre réseau de trente Paniers Marseillais qui rassemblent près de 1500 familles, nous vous invitons à suivre cette démarche.

Un premier temps d'interconnaissance

Vous : pour mieux vous connaître, envoyez-nous une description de votre activité, votre ferme, vos produits et tarifs, ainsi que votre copie de certification biologique en cours. Une visite de votre structure sera envisagée.

Nous : les informations relatives aux Paniers Marseillais sont disponibles en ligne à <https://www.lespaniersmarseillais.org/> . Nous pouvons aussi vous les envoyer si vous le désirez.

L'adhésion et la contractualisation

Si nos valeurs sont partagées, nous étudions en commission la cohérence de votre entrée au sein des Paniers Marseillais. Vous serez ensuite rapidement informé du résultat afin d'organiser de façon pratique les distributions de vos produits auprès de nos adhérents-consommateurs, avec l'accompagnement du réseau.

Une relation de confiance

En intégrant les Paniers Marseillais, vous adhérez à notre charte et par conséquent vous vous engagez à transmettre chaque année votre certification et renouveler le paiement de votre cotisation.

Vous vous engagez à participer à la vie associative, tant lors des distributions qu'aux journées à la ferme et aux principaux temps-forts de l'année.

La Charte des Paniers Marseillais vous est remise en même temps que ce document.